

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2021
Affiché et consultable sur le site internet
(Extraits du PV – les délibérations sont consultables en mairie)

L'an deux mille vingt et un, le onze du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune des Epesses, dûment convoqué par Monsieur le Maire le sept octobre deux mille vingt et un, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie des Epesses, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LAUNAY, Maire de la commune des Epesses.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 22
NOMBRE DE POUVOIRS : 1
NOMBRE DE VOTANTS : 23
DATE DE CONVOCATION : 7 octobre 2021

Sont présents

Jean-Louis LAUNAY, Philippe ALBERT, Blaise BOURASSEAU, Stéphanie PELTIER, Nicolas FONTENEAU, Lise BERTRAND, François ROY, Valérie VERDON, Laurence SAMSON, Emmanuel JARNY, Sandra VOLONTE, Axel BORDELAIS, Laëtitia BOUSSEAU, Lyonel JEANOT, Marie-Thérèse BILLAUD, Éric BONHOMME, Marie-Josèphe BRIDONNEAU, Benoît JADAUD, Nathalie BIRON, Paul BILLEAU, Mickaël GODET, Magalie COUSSEAU.

A donné procuration

Madame Hélène POINGT-GASKA a donné procuration à Monsieur Philippe ALBERT.

Absent

Néant.

La séance est ouverte à 20h33.

Madame Sandra VOLONTE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

DELIBERATIONS

D-2021-083	FIPHFP – FINANCEMENT D'UN EQUIPEMENT AUDITIF
-------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 – d'autoriser le reversement à l'agent concerné du montant alloué par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique dans le cadre du renouvellement d'un appareil auditif,

Article 2 – de charger Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, de l'exécution de la présente décision et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires à sa bonne exécution.

D-2021-084

NUMEROTAGE ET DENOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 – de valider le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune,

Article 2 – d'autoriser l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre de la dénomination et du numérotage des voies,

Article 3 – de charger Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, de l'exécution de la présente décision et l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires à sa bonne exécution.

D-2021-085

DECLASSEMENT D'UNE PARTIE D'UNE IMPASSE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 – de constater la désaffectation de l'usage direct du public de la parcelle cadastrée section AB n°1179, d'une superficie de 11m² située impasse Boileau, correspondant à l'emprise de l'escalier d'accès à l'immeuble,

Article 2 – de déclasser du domaine public communal cette emprise, désaffectée de son usage direct du public,

Article 3 – de charger Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, de l'exécution de la présente décision et l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires à sa bonne exécution.

D-2021-086

MARCHE DE TRAVAUX PISCINE – DECLARATION INFRUCTUOSITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 – de déclarer infructueux les lots n°1, 6, 7 et 8 en raison du dépassement de l'enveloppe financière affectée à ces travaux,

Article 2 – de relancer une nouvelle procédure de consultation,

Article 3 – de charger Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, de l'exécution de la présente décision et l'autoriser à signer l'ensemble des documents nécessaires à sa bonne exécution.

Séance levée à 21h02

Le Maire
Jean-Louis LAUNAY

